

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Version abrégée

Maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers - 2067

RESPONSABLE:

Mebarek Lamara 819 762-0971 poste 2363

SCOLARITÉ:

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES:

Maître ès sciences

OBJECTIFS:

Le programme de maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers a pour objectif de former des spécialistes de l'écologie aptes à poursuivre des études de 3e cycle en recherche ou à intégrer le marché du travail où ils pourront mettre à profit leurs compétences dans un contexte professionnel et contribuer à l'identification, à l'analyse et à la résolution de problématiques liées à la gestion et à l'aménagement des écosystèmes. Les principaux champs d'activités sont l'écologie appliquée aux milieux forestiers, agricoles et à la restauration des milieux perturbés.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en biologie ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire, peu importe sa base d'admission.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire, peu importe sa base d'admission.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le programme n'est pas contingenté.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps complet: 2 ans Temps partiel: 4 ans

PLAN DE FORMATION:

| ECL7100 | Initiation à la recherche en sciences naturelles (1 cr.) |
|---------|--|
| ECL7101 | Proposition de recherche (2 cr.) |
| ECL7102 | Analyses et modélisation des données écologiques (3 cr.) |
| ECL8100 | Engagement communautaire (1 cr.) |
| ECL8200 | Communication scientifique et vulgarisation (2 cr.) |
| ECL7203 | Mémoire de recherche (30 cr.) |
| | |

Cours optionnels

Trois crédits parmi les suivants :

| FCI 7202 | Dendroécologie (3 cr.) |
|----------|------------------------|

ECL8202 Analyses des données complexes (3 cr.) (ECL7102)

ECL8206 Processus de production et de transformation de la biomasse végétale

(3 cr.

GEO7510 Systèmes d'information géographique (3 cr.)

6 crédits optionnels

Trois crédits parmi les suivants :

| ECL7201 | Sujets de pointe en écologie appliquée (3 cr.) |
|----------|--|
| ECL8201 | Chapitres choisis en écologie humaine (3 cr.) |
| FCI 8203 | Écophysiologie végétale (3 cr.) |

ECL8204 Chapitres choisis en physiologie de la matière ligneuse (3 cr.)
ECL8205 Gestion du territoire par bassin versant (3 cr.) (GEO7510)
ENV7010 Aménagement des écosystèmes forestiers (3 cr.)

ou tout autre cours choisi avec l'accord du responsable du programme.

* : Disponible à distance

NOTES:

ECL7101 Proposition de recherche

L'étudiant dont la proposition de recherche n'aura pas été acceptée avant la fin de la deuxième session, ne pourra se réinscrire jusqu'à ce que le projet soit accepté.

ENCADREMENT.

Dès sa première session dans le programme, l'étudiant doit former, en collaboration avec son directeur de recherche, son comité d'orientation ou d'encadrement. Ce comité est composé du directeur de recherche, du codirecteur (le cas échéant), ainsi que de deux autres professeurs pouvant apporter des expertises complémentaires à celles du directeur. Le rôle de ce comité est d'apporter suggestions et conseils sur le projet de recherche proposé. Le comité procédera à une évaluation formelle de la proposition de recherche du candidat.

CHAMPS DE RECHERCHE

Écologie des écosystèmes

Écologie des communautés et des populations

Physiologie végétale

Génétique forestière

Sols et nutrition forestière

Dendroécologie, dendroclimatologie et paléoécologie Système d'information géographique et télédétection

Opérations forestières

Valorisation, caractérisation et transformation du bois

Biologie de la conservation

Restauration écologique

Foresterie autochtone

Aménagement forestier et sylviculture

Ligniculture et sylviculture intensive

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- Fournir le nom du directeur de recherche choisi.
- Présenter trois lettres de recommandation.
- Soumettre un texte de 300 mots décrivant ses réalisations et exposant les motifs de sa candidature.
- Soumettre le candidat à une entrevue d'admission au programme de la maîtrise en écologie si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge pertinent.